



Séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle Gatineau de la maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Hull, Québec, le mardi 17 juin 2003 à 16 h 00 à laquelle sont présents monsieur le maire Yves Ducharme, président, madame Jocelyne Houle, vice-présidente, madame et messieurs les conseillers(ère) André Levac, Louise Poirier et Aurèle Desjardins formant quorum du comité.

Également présents monsieur Mark B. Laroche, directeur général, M^c Suzanne Ouellet, greffier et madame Micheline Larouche, greffière adjointe.

CE-2003-897*

MODIFICATIONS À LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET ENGAGEMENT À L'ESSAI DE MADAME NICOLE DUMOULIN AU POSTE DE CHEF DE SECTION AU SERVICE DES COMMUNICATIONS, MODULE DES SERVICES CORPORATIFS

CONSIDÉRANT QUE le poste de responsable des relations publiques et adjoint au chef de section au Service des communications est devenu vacant suite à la démission de son titulaire;

CONSIDÉRANT QUE le Service des communications souhaite apporter des modifications à sa structure organisationnelle afin de garantir le maintien d'une bonne efficacité :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte et recommande au conseil d'autoriser les modifications ci-dessous à la structure organisationnelle du Service des communications :

- Abolir le poste de responsable des relations publiques et adjoint au chef de section au Service des communications.
- Comblent le poste de chef de section au Service des communications.

De plus, ce comité accepte l'engagement à l'essai de madame Nicole Dumoulin au poste de chef de section au Service des communications, Module des services corporatifs.

Le salaire de Mme Dumoulin sera celui de la classe 6, 4^e échelon selon l'échelle salariale des employés cadres. Mme Dumoulin est assujettie au recueil des conditions de travail des cadres.

Mme Dumoulin est assujettie à une période d'essai de 12 mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme du Service des communications, Module des services corporatifs en conséquence.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-19510-115 Service des communications – Rémunération régulière – Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 16 juin 2003.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2003-898*

NOMINATION DE MADAME MIREILLE BOUDREAULT AU POSTE DE DIRECTEUR DU SERVICE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DES LETTRES, MODULE DE LA CULTURE ET DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE le poste de directeur du Service des arts, de la culture et des lettres, Module de la culture et des loisirs est vacant depuis le 27 novembre 2002;

CONSIDÉRANT QUE le processus de dotation du poste de directeur du Service des arts, de la culture et des lettres, Module de la culture et des loisirs est complété :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil la nomination de madame Mireille Boudreault au poste de directeur du Service des arts, de la culture et des lettres, Module de la culture et des loisirs.

La date d'entrée en fonction de Mme Boudreault sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Le salaire de Mme Boudreault est établi conformément à la politique salariale et recueil des conditions de travail des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-72010-115 Service des arts, de la culture et des lettres – Rémunération régulière – Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 16 juin 2003.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2003-899

AUTORISER LES CONSEILLERS PIERRE PHILION ET LUC MONTREUIL À SE RENDRE À QUÉBEC POUR UNE RENCONTRE AVEC MONSIEUR JEAN-PHILIPPE MAROIS, CHEF DE CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DU SPORT ET DU LOISIR ET MONSIEUR RUSSELL WILLIAM, DÉPUTÉ RESPONSABLE DE LA DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ - 1 000 \$

CONSIDÉRANT QUE la Commission Gatineau ville en santé a déposé au caucus du 10 juin 2003, le résultat d'un sondage effectué par la Régie régionale et la Commission Gatineau ville en santé concernant l'usage du tabac dans tous les lieux publics de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE la Commission Gatineau ville en santé a déposé au caucus du 10 juin 2003, une recommandation favorable à l'interdiction de l'usage du tabac dans tous les lieux publics de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE le caucus a reporté l'étude du dossier au mois d'août 2003 afin d'obtenir plus d'information avant de prendre position :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise les conseillers Pierre Philion et Luc Montreuil à se rendre à Québec pour une rencontre avec monsieur Jean-Philippe Marois, chef de cabinet du Ministre des affaires municipales, du sport et du loisir et monsieur Russell William, député responsable de la direction de la santé publique du Ministère de la santé.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11100-312-30025	500 \$	Conseil municipal frais représentation
11100-312-30016	500 \$	Conseil municipal frais représentation

Un certificat du trésorier a été émis le 17 juin 2003.

Adoptée

M^c YVES DUCHARME
 Maire et président
 Comité exécutif

M^c SUZANNE OUELLET
 Greffier et secrétaire
 Comité exécutif